

Séance du 26 SEPTEMBRE 2007

DELIBERATION N° CS 2007-09-18

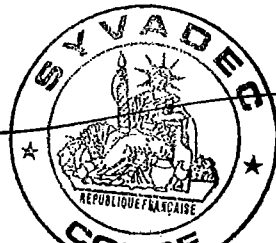
**OBJET : OPERATION « TRI SELECTIF » : DEMANDE DE
SUBVENTIONS.**

<p>L'an deux mil sept, le 26 Septembre à 10 Heures, L'assemblée délibérante, légalement convoquée, s'est réunie à la Citadelle de Corte, salle du Conseil Municipal. Sous la présidence de Monsieur François TATTI, Président du SYVADEC.</p>		
42	28	28

MM : François TATTI, Louis BRUSA, Paul GIUDICELLI, Dominique MATRAGLIA, Jean-Jacques PADOVANI, Pierre PETROGNANI, Pierre Régis GONSOLIN, Gilbert DINI, Jean Noël VALERY, Pierre GUIDONI, Antoine CANAVA, Maurice PARIGGI, Antoine GREANI, Pierre Paul DEGORTES, José GIANZILY, Eugène BETTELANI, Jean Baptiste GIFFON, Dominique AGOSTINI, Paul LIONS, Ange Pierre VIVONI, Charles AGOSTINI, Joseph CESARI, Paul Marie BARTOLI, Paul PERLA, Jean PAJANACCI, Dominique FARELLACCI, Gilles GIOVANNANGELI, Jean Pierre GIORDANI.

Mesdames : Ida Dion DELOBRE, Françoise SEVEON.
Messieurs : Emile ZUCCARELLI, Ange ROVERE, Jean Pierre ZEREGA, René DOMINICI, Henri SISCO, Hyacinthe MATTEI, Xavier POLI, Charles VIVIANI, Georges MELA, René PICCIOCHI, Jérôme POLVERINI, André QUERE.

Mesdames :
Messieurs :

<p>MM. Pierre GUIDONI</p>	<p>Acte rendu exécutoire après VISA de la Sous-Préfecture de Corte du :</p>	<p>et publication (affichage) ou notification du : 28/09/2007</p> <p>Le Président du SYVADEC</p>
<p>18 SEPTEMBRE 2007</p>	<p>Sous-Préfecture de CORTE 28 SEP. 2007 ACCUSE DE RÉCEPTION</p>	
<p>18 SEPTEMBRE 2007</p>		

OBJET : OPERATION « TRI SELECTIF » : DEMANDE DE SUBVENTION.

La communication est un vecteur important de réussite de la politique de prévention et de tri des déchets. L'un des atouts d'un organisme comme le SYVADEC est de pouvoir mettre en place une communication à l'échelle régionale

Il s'agit de mettre en œuvre un projet étudié par le SYVADEC : une opération « **Tri sélectif** ».

Le Conseil est appelé à se prononcer sur le dispositif et le plan de financement de l'**opération « Tri sélectif »**.

La campagne relative au tri sélectif aura un message plus large car elle concerne des territoires qui ne sont pas tous au même stade de mise en place du tri sélectif. Dans une majorité des sites le tri est réalisé depuis longtemps et le geste citoyen demande à être rappelé et renforcé, dans d'autres sites il vient à peine d'être mis en place et le besoin est plus pédagogique et enfin dans d'autres territoires il est en projet.

L'idée est de diffuser un message valorisant le tri et expliquant au plan pratique comment il fonctionne. Pour cela une campagne régionale est planifiée pour 2007.

L'estimation budgétaire de cette opération est de 30 000 € et les financements escomptés s'élèvent à 80%.

Le Président demande au Conseil l'autorisation de solliciter les financeurs **ADEME** et **Office de l'Environnement de la Corse**.

**LE CONSEIL SYNDICAL,
28 membres présents ont voté à l'unanimité,**

OUI l'exposé de son Président,

- Donne acte au rapporteur des explications ci-dessus détaillées,
- Autorise Monsieur le Président à déposer un dossier de demande de subvention,
- Autorise Monsieur le Président à signer la ou les convention(s) ou tout autre document administratif relatif au dossier de subvention,
- Autorise Monsieur le Président à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

Fait à Corté, le 26 Septembre 2007
Extrait certifié conforme,

LE PRESIDENT DU SYVADEC

François TATTI



Sous-Préfecture de CORTE
28 SEP. 2007
ACCUSE DE RÉCEPTION